Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 8

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

AOÛT 1974

Cette année ce n'est pas en vain que nous avons attendu la miellée de forêt, tout au moins en ce qui concerne notre région. C'est avec satisfaction que je constate presque quotidiennement que la balance indique une augmentation allant certains jours jusqu'à trois kilos et plus. Tout ce qui est miellifère dans la forêt « donne ». Et cela même les jours où la température est fraîche et que le ciel fait grise mine. Il n'y a que les jours venteux qui ne sont pas bénéfiques.

Si ce n'est déjà fait il est grand temps de fourbir votre extracteur, et de préparer vos bidons. Mais de grâce comme je vous l'ai déjà dit, et je vous le répète ne vendez pas votre miel en dessous du prix officiel, même si vous avez une forte récolte. Après avoir extrait, penser que vous devrez nourrir, et que le sucre que vous achetez pour le sirop ne cesse d'augmenter. Il en va de même pour le matériel apicole que vous devrez renouveler pour que vos colonies soient prospères et votre rucher bien entretenu.

Entreposé dans un endroit sec, votre miel se conservera plusieurs années, sans pour autant perdre de sa valeur qualitative. Si vous le mettez en boîte ou en bocal avant qu'il ne se cristalise, votre travail s'en trouvera simplifié.

Au mois d'août dès que la récolte est terminée, normalement vers le 15, il faudra enlever les hausses et préparer les colonies pour l'hivernage. Vous stimulerez la ponte par un nourrissement à petites doses. Vous obtiendrez ainsi une assez grande proportion d'abeilles nées en septembre. Ce qui est une des conditions primordiales pour un bon hivernage et un bon développement de la population au printemps. Faites un sirop assez clair, la qualité d'eau sera légèrement supérieure à celle du sucre. Ne nourrissez qu'à la tombée du jour...

Ne vous laissez pas surprendre par le pillage. Si au moment de la miellée il faut laisser libre passage aux abeilles, après la récolte il est indispensable, afin de prévenir cette calamité, de poser les tirettes, que vous ouvrirez plus ou moins selon la force de la ruche. Soyez vigilants!... La petite négligence provoque immédiatement une agitation au rucher. Ne laissez rien traîner. Il est plus facile de prévenir que de guérir.

Avant le nourrissement vous enlèverez les vieux cadres super-

flus. Ceux qui contiennent encore du couvain seront tirés dans les bords de la ruche. Il est recommandé pour les colonies qui récoltent essentiellement du miel de forêt d'extraire aussi les cadres du corps de ruche. Ceci pour éviter la dysenterie au printemps, principalement pour les ruchers situés dans un endroit froid et humide.

Il est nécessaire aussi de contrôler la présence de la reine. Si le couvain est normal et abondant la reine est encore valable. N'hésitez pas à sacrifier une reine dont la ponte est restreinte, clairsemée, et répandue au petit bonheur. Cela vous évitera la désagréable surprise de trouver au printemps une ruche affaiblie ou orpheline. Si votre colonie a, pour une raison quelconque changé sa reine, il se peut que celle-ci ne soit pas encore fécondée, ou vient de l'être, il ne peut donc pas encore y avoir de ponte. Cela vous fera douter de sa présence. Par une observation attentive vous résoudrez ce problème. Si en examinant méticuleusement un cadre du milieu de la ruche vous constatez que les cellules sont vides, propres et brillantes, le nid à couvain est préparé, et vos soucis sont sans fondement. La reine est présente et la ponte va recommencer sous peu.

En vous disant au mois prochain, j'espère qu'une récolte même petite est venue récompenser vos peines et vous donner du courage pour continuer de pratiquer ce hoby si beau et parfois si« cher ».

Frinvillier, le 14 juillet 1974 *Georges Huguenin.*

A vendre ruches DB complètes, peuplées, nucléis avec reine carniolienne sélectionnée.
R. Fontannaz, Etang 8, 1094 Paudex, tél. 28 16 01.

Reines sélectionnées SAR et nucléi

Si vous désirez un rucher prospère et des abeilles dociles, faites l'achat de reines sélectionnées SAR.
Durant toute la saison, vous pouvez les obtenir, au prix officiel, auprès des moniteurs-éleveurs :

Macherel Henri, Remparts 5, Fribourg, tél. (037) 22 33 86.
Clément Casimir, Pralettes, Marly (FR), tél. (037) 46 18 89.
Richoz Louis, Fuyens (FR), tél. (037) 53 11 07.
Pochon Robert, Lechelles (FR), tél. (037) 61 24 96.

Je vends **Rucher-Pavillon** (transportable) occupé par 20 ruches peuplées D.B. Région GENÈVE. **Pour détails, téléphoner à partir de 19 h. au (022) 44 75 28.**